



## INVITATION

La Salévenne vous invite à une conférence intitulée :

### La cour martiale d'Annemasse

par Frédéric Pellet

Samedi 28 février 2026 à 14 h 30  
Mairie de Vers à Maisonneuve

#### La conférence

Il est 20 heures ce jeudi 7 septembre 1944, dans la petite cité d'Annemasse. Le crépuscule de ce jour pluvieux approche, et dix-huit hommes sont alignés contre le mur du cimetière. Ils viennent d'être jugés par une cour martiale improvisée, la même qui avait sévi au Grand-Bornand deux semaines plus tôt.

Immédiatement après la libération du département (19 août 1944), les autorités procédèrent à l'arrestation de personnes suspectées de collaboration avec l'ennemi. Dans l'attente de la restauration des cours de justice – qui débuteront à la mi-novembre –, certains suspects, notamment ceux accusés d'avoir porté des armes, furent jugés en cours martiales.

Cet épisode rappelle que la période de la Libération, malgré l'espoir et la joie qu'elle suscita, fut également marquée par de profondes tragédies humaines. Cette conférence revient sur ce procès d'exception, son contexte, ses acteurs, et interroge la justice rendue dans l'urgence de l'après-guerre.



*Mur des fusillés au cimetière d'Annemasse.*

#### Le conférencier : Frédéric Pellet

Professeur des universités honoraire, docteur ès-sciences s'intéresse aux conséquences de l'histoire sur les mutations sociales de la Savoie. Il a publié « **Les fusillés du Genevois : 1944 : contexte-causes-conséquences** ». Il dédicacera son livre à l'issue de la conférence.

**Entrée gratuite, invitez vos amis**

Adresse : **LA SALEVIENNE** - 4, ancienne route d'Annecy - 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS  
Téléphone : 04.85 46 29 10 - mail : [contact@la-salevienne.org](mailto:contact@la-salevienne.org) (Président) - [nadine.cusin@sfr.fr](mailto:nadine.cusin@sfr.fr) (secrétariat)  
Site internet : <https://www.la-salevienne.org/>